

Commission plénière du 25 février 2021 Cité administrative Vallier visio conférence Relevé de décisions

- - -

Le diaporama présenté en séance dressant le bilan des actions réalisées et proposant les perspectives pour les travaux des différentes commissions actives du SPPPY est joint en annexe.

En salle : M. Lionel BEFFRE (préfet de l'Isère et co-président du SPPPY), M. Jean-Yves PORTA (président de la commission risques majeurs, conseiller métropolitain délégué aux risques), M. Mathias PIEYRE (Chef de l'unité départementale de l'Isère de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes), Mme Corinne THIEVENT (animatrice SPPPY).

En visio : M. Yannick MATHIEU (directeur adjoint DREAL Auvergne-Rhône-Alpes), Mme Isabelle CHARPIN (déléguée générale APORA), Mme Marion DELOLME (chargée de mission qualité de l'air DREAL UDI)

Excusés : M. Jean-Charles COLAS-ROY (député et co-président du SPPPY), M. Pierre Verri (président de la commission Air Energie Climat et vice-président Climat Air Energie de Grenoble Alpes Métropole).

Au total 75 personnes ont participé en visio-conférence à la commission plénière du SPPPY.

1 – Ouverture et accueil par M. Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère et co-président du SPPPY

M. Lionel BEFFRE souhaite la bienvenue aux participants et présente l'ordre du jour de la réunion à savoir la présentation des travaux 2020 des commissions thématiques du SPPPY et les perspectives pour l'année 2021.

M. le préfet demande de bien vouloir excuser l'absence du député M. Colas-Roy, co-président du SPPPY, retenu par ailleurs. La réunion a été maintenue à cette date et en visio-conférence car les enjeux sont forts pour le bassin grenoblois en matière de santé publique et de prévention des risques. Il souhaite la bienvenue aux deux nouveaux présidents de commission : M Verri pour la commission Climat Air Energie et M. Porta pour la commission risques majeurs.

M. le préfet revient rapidement sur l'historique du SPPPY, qui fêtera ses 10 ans en juillet 2021. Il souligne l'importance de la communication envers le grand public et de la concertation avec les acteurs du territoire et s'attache à maintenir le rendez-vous annuel avec la commission plénière du SPPPY, afin de partager collectivement les actions réalisées et favoriser le partage d'expériences.

2 – Présentation des travaux des commissions : bilan et perspectives (voir le diaporama pour les détails), échanges

Commission Risques majeurs

M. Jean-Yves PORTA, maire de Vaulnaveys-le-Haut et conseiller métropolitain délégué aux risques, est le nouveau président de la commission Risques Majeurs. Il a pris la suite de M. Raphaël GUERRERO. Il est très intéressé par les travaux de la commission (alerte, implication des élus, information des riverains) et du SPPPY de façon plus générale, cette structure permettant des échanges plus libres entre différentes parties prenantes.

Corinne THIEVENT, animatrice du SPPPY, présente les travaux de l'année 2020 (voir détails dans le diaporama) : 2020 a permis d'inscrire dans la durée la campagne régionale réglementaire d'information des populations sur les risques industriels majeurs dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, à travers plusieurs actions ciblées, malgré le contexte sanitaire, avec notamment :

- > La matinale post Lubrizol en partenariat avec l'IRMa le 13 octobre 2020 (environ 180 participants en mixte visio conférence et présentiel) ;
- > Le webinar Les bons réflexes sur l'alerte le 17 novembre 2020 (Environ 150 participants) ;
- > Une présence relative sur les réseaux sociaux (Facebook, You tube, Twitter) ;
- > Différentes actions pédagogiques de sensibilisation (Arlette la tortue d'Alerte, la pièce de théâtre « Et si ça arrivait ? » même si les représentations prévues ont souvent dû être annulées à cause du Covid) ;
- > Peu de nouvelles actions labellisées dans la Région sauf pour Grenoble Alpes Métropole et la ville de Grenoble que le SPPPY remercie ;
- > Réalisation d'un article sur les résultats de l'enquête de perception de la campagne Les bons réflexes 2018 pour la revue périodique de l'IRMa ;
- > Participation du SPPPY à la remise à jour du mémento du maire ;
- > Participation à la diffusion du guide POMSE avec l'IRMa.

Les actions proposées pour 2021 sont :

- > Poursuivre les actions en lien avec la campagne d'information des populations (communication sur les réseaux sociaux, organisation de la journée annuelle les bons réflexes au 1^{er} semestre 2021 sur la gestion de crise, poursuite des actions pédagogiques, actions de sensibilisation à destination des nouveaux élus...).
- > Soutenir avec la ville de Grenoble l'action « Accord Mineur pour Risques Majeurs » au premier semestre 2021 ;
- > Organiser une réunion de la commission risques majeurs en avril 2021 ;
- > Mieux communiquer sur les actions de l'inspection des installations classées (notamment suites Lubrizol) sous forme d'une lettre semestrielle ;
- > Participer aux sessions d'information « Les élus face aux risques » avec IRMa ;
- > Co-organiser avec l'IRMa et le SPIRAL une matinale sur les POMSE.

Elles sont validées en séance.

Echanges

Monsieur PERROTIN, nouveau président de l'IRMa, remercie le SPPPY pour sa participation aux différentes actions en partenariat avec l'IRMa.

Sur le tchat, M. Serrero (Civipole) demande si le SPPPY soutiendra les réserves communales. Monsieur Chastagnier de la ville de Grenoble interroge si une réserve métropolitaine ne serait pas plus adaptée, avec des objectifs clairs de formations de sensibilisation et de projets d'actions. Monsieur Serrero indique que le C2D, aidé par l'IRMa, le SPPPY et la conférence des maires pourrait, sur une saisine, travailler sur cette question. Reste la question de la responsabilité des maires précise Monsieur Chastagnier.

Commission Climat Air Énergie

Cette commission a été créée en 2016 et intègre le pilotage de la mise en œuvre du PPA de la région grenobloise et de la feuille de route de la qualité de l'air. M. Pierre Verri, maire de Gières et vice-président de Grenoble Alpes métropole, en est le nouveau président ; il a succédé à Monsieur Jérôme DUTRONCY. Il n'a pas pu participer à cette commission plénière mais il y est représenté par Cécile Cenatiempo (GAM).

Marion Delolme (DREAL UDI chargée de mission qualité de l'air) présente l'avancée des travaux liés à la révision du PPA grenoblois (voir diaporama), notamment :

- la réalisation au premier semestre 2020 d'un diagnostic territorial qui a permis de proposer trois périmètres possibles pour le PPA3 ;
- un COTECH le 15 octobre 2020 pour préparer les étapes clés de la révision ;
- un COPIL le 24 novembre 2020 pour acter le périmètre du PPA 3 (8 EPCI, 300 communes, 27 de plus que dans le PPA2) ;
- une plénière le 15 décembre 2020 pour lancer les ateliers de concertation ;
- une première session d'ateliers du 18 au 22 janvier 2021 ;
- une deuxième session d'ateliers du 22 février au 3 mars 2021.

En ce qui concerne les ateliers, 5 axes ont été retenus : Agriculture / Industrie BTP / Mobilités et Urbanisme / Résidentiel tertiaire / Transversal Contrôle et Communication.

En ce qui concerne les dépassements réglementaires sur notre territoire, Marion Delolme indique que la station grands boulevards qui était la seule en dépassement en NO₂ est passée pour 2020 sous le seuil des 40 µg/m³ et n'est donc plus en dépassement ce qui est une très bonne nouvelle. Il n'y a plus aucun dépassement des valeurs réglementaires pour les particules même si les Etats membres se sont prononcés favorablement le 5 mars 2020 pour l'alignement des valeurs limite réglementaires sur les valeurs de recommandations de l'OMS. .

Madame Cenatiempo, co-pilote de l'atelier Transversal Contrôle Communication, partage ses impressions à l'issue des ateliers. Le travail en ateliers thématiques permet d'avoir de très bons échanges entre les parties prenantes, le co-pilotage Etat Collectivités est une très bonne chose, la tâche est ambitieuse pour l'atelier Communication (un des points faibles du PPA2) et Contrôle (indispensable pour faciliter le respect des mesures et l'atteinte des objectifs). Il faut néanmoins rester vigilant sur le respect des délais et sur les ambitions fixées.

En ce qui concerne les objectifs 2021, il s'agira de poursuivre les travaux d'élaboration du PPA3 et veiller au respect du calendrier, mener en parallèle les actions en lien avec le droit d'initiative et réfléchir, dans le prolongement du PPA3, à d'autres actions que la commission pourrait suivre en lien avec le climat et l'énergie.

Ils sont validés en séance.

Sur le tchat, Monsieur Serrero (Civipole) indique que le PLUI de Grenoble Alpes Métropole comporte une OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) Qualité de l'Air et s'interroge sur la manière de la relier au PPA3. Monsieur Chastagnier (ville de Grenoble) indique qu'on pourrait travailler à cette coordination C2D Commune Métropole. La Dreal indique que la Métropole de Grenoble et la ville ont participé aux ateliers et sont largement associées à la révision du PPA3.

Hervé Gérente Paquet (Confédération des ramoneurs de Chartreuse) demande qui fait respecter le RSD en Isère concernant le ramonage et la fumisterie et où on en est dans les contrôles de conformité prévus concernant les installations de chauffage au bois financées dans le cadre du PPA. Sur ce point, il est indiqué qu'une réunion est prévue au ministère (DGPR) pour traiter de ces sujets contrôles.

Monsieur Serrero demande si les contrôles entreront dans la future police de l'environnement et la convention citoyenne pour le climat de Grenoble Alpes Métropole. Madame Cenatiempo indique que cela n'est pas garanti aujourd'hui. Le projet de convention citoyenne n'est pas encore mis en place même si la volonté de le faire est forte, il y a des contraintes réglementaires. De plus, les contrôles sont inclus dans la police qui est municipale et pas sur plusieurs communes.

Commission Aménagement du territoire et Économie Durables

M. Pierre-Emmanuel PIARULLI, directeur d'Umicore Specialty Powders France (ex-Eurotungstene) et ancien président de la commission Aménagement et économie durables vient de quitter ses fonctions fin janvier 2021. Un nouveau président sera activement recherché. Corinne THIEVENT présente les travaux de la commission en 2020. Ceux-ci ont été beaucoup moins conséquents qu'en 2019 où avait été remis à jour le livret des Itinéraires de desserte pour les Transports de Matières Dangereuses (TMD) dans l'agglomération grenobloise en 4 langues et où avait été finalisée la charte TMD avec actuellement près de 50 signataires

Les actions prévues pour 2021 sont le suivi de la charte TMD et des actions liées (aire d'accueil multi-services, transition énergétique des véhicules) ainsi que la participation au plan d'actions de Grenoble Alpes métropole sur l'aménagement foncier du sud grenoblois et la participation au plan d'actions du PPA3 relatifs à la mobilité et au résidentiel (ZFE, Urbanisme...).

Elles sont validées en séance.

Pas de question sur le tchat ni en séance.

Commission Environnement Santé

Corinne THIEVENT revient tout d'abord sur la création de la commission, envisagée dès la création du SPPPY, et finalement constituée en 2017.

Cette commission, pour laquelle un président est toujours recherché (contacts en cours avec la ville de Grenoble), travaille sur des thématiques très larges, touchant le champ de l'environnement et de la santé. A noter une très bonne implication des acteurs locaux qui sont remerciés en séance.



Secrétariat Permanent pour la Prévention des
Pollutions et des risques dans la région grenobloise

L'année 2020 a permis, malgré le contexte sanitaire, la création de deux lettres environnement santé très appréciées sur l'urbanisme favorable à la santé (Juin 2020) et l'Eau (octobre 2020). Une conférence sur la gestion des plastiques a été organisée le 15 décembre 2020 en visio conférence qui a réuni une trentaine de participants.

Les actions prévues pour 2021 sont la réalisation de deux lettres : une sur la biodiversité en juin et une sur le bruit à l'automne. Par ailleurs une conférence sur « l'Homme dans la biodiversité » sera également organisée au deuxième semestre.

Ces actions sont validées en séance.

Mme Isabelle CHARPIN, de l'association APORA, présente ensuite l'avancement des deux études de zone iséroises : le suivi environnemental global du pays roussillonnais et l'étude de zone du sud grenoblois. Elle rappelle tout d'abord la méthodologie et les objectifs d'une telle démarche, avant de faire le point sur chaque étude (voir détails dans le diaporama et les différents rapports pour chaque phase sur le site internet du SPPPY www.spppy.org). Les Phases 3 Interprétation de l'État des Milieux ont été réalisées et les rapports remis fin 2020. Pour le sud grenoblois, il a été décidé de demander une expertise et une proposition de plan de gestion plus poussé à l'INERIS (notamment du fait de la problématique de la pollution des sols par les dioxines).

L'objectif 2021 est de solder ces deux études en 2021, notamment avec l'organisation de réunions publiques au deuxième semestre 2021 et la réalisation de plaquettes de communication présentant la méthodologie étude de zone et les résultats de ces études complexes.

Pas de question en séance.

Isabelle Charpin indique que ces études sont des démarches longues et complexes, qui répondent à une méthodologie précise (cf le guide INERIS) et ne sont en aucun cas des évaluations des risques sanitaires comme certains le souhaiteraient. Un effort de communication et de pédagogie est donc nécessaire. Le SPPPY souligne l'implication des acteurs locaux depuis le début de ces études et les remercie ...

Synthèse des travaux par M. Yannick Mathieu directeur adjoint de la DREAL AURA et conclusions des co-présidents du SPPPY

Monsieur Yannick Mathieu indique qu'il est très admiratif du bilan des travaux du SPPPY malgré le contexte sanitaire. Il n'hésite pas à vanter les travaux et mérites des deux SPPPI de la région. En 2021, il estime que les travaux sur les réseaux sociaux seront à étoffer, ainsi que sur l'alerte « des temps modernes »... Il rappelle que dans les travaux liés à la pollution de l'air, il y a plusieurs batailles : certaines sont bien engagées (PM et NOx) mais il ne faut pas négliger l'ozone qui s'avère très problématique. Les actions en environnement santé (lettres et conférence) sont exemplaires et à poursuivre, le choix de la biodiversité pour 2021 est forcément judicieux. Il faut s'attacher à terminer les études de zone en 2021. Il relève que le dynamisme du SPPPY existe grâce à l'implication forte des acteurs du territoire et il les en remercie. Il indique que la territorialisation est le maître mot et que les SPPPI sont des laboratoires d'expérimentation très intéressants pour intégrer notamment les risques industriels à notre quotidien.



Secrétariat Permanent pour la Prévention des
Pollutions et des risques dans la région grenobloise

Monsieur Lionel BEFFRE remercie la DREAL, les différents rapporteurs et les membres des commissions pour leur implication importante dans les travaux. Il rappelle les priorités 2021 :

- > travailler avec les réseaux sociaux (on doit s'en emparer même si les services de l'État ont du retard sur ce sujet) ;
- > l'alerte et la gestion de crise sont des sujets majeurs et il faut s'y préparer pour être prêt le jour J (importance des exercices) ;
- > solder les études de zone, en veillant au respect des échéances ;
- > construire et finaliser les fiches actions du PPA3, en concertation et pleine transparence.